Gardanne. Le député EELV François-Michel Lambert a rencontré lundi les habitants de la circonscription pour une discussion autour du projet de loi.

« L'engagement des citoyens, garant de la réussite »

Le député Europe-Ecologie-Les Verts (EELV) de la 10ème circonscription, François-Michel Lambert*, à deux jours de l'examen du texte de loi sur la transition énergétique à l'Assemblée nationale, a réuni à Gardanne de nombreuses personnes – chefs d'entreprise, associatifs et autres citoyens engagés sur la question des énergies renouvelables – pour recueillir leurs questions et propositions, en vue d'éventuels amendements. « *Un peu tard peut-être, à quelques heures seulement de l'échéance*, remarque un participant, *mais tous les députés devraient, comme vous, aller à la rencontre des citoyens au lieu de rester cloîtrés dans leur tour d'ivoire* ». « *J'ai bien l'intention de passer encore une nuit blanche pour répertorier et réfléchir à vos propositions* » rassure le député. De fait, l'auditoire a soulevé nombre de questionnements, scrupuleusement répertoriés par l'élu écologiste, qui a tenté d'apporter à certains des éléments de réponse mais a surtout tenu à synthétiser et énumérer les grandes lignes du texte, dont il a participé à l'élaboration. Avec en guise de préambule, une promesse : « *Ce projet est un rendez-vous essentiel pour les Français. Il permettra de changer le modèle de développement, en créant des emplois, et en améliorant les performances des entreprises qui pourront redistribuer plus facilement leur énergie* ».

« On verra si la volonté gouvernementale est au rendez-vous »

Principale cible du texte : le nucléaire. « *Cette France là, la France du nucléaire, est révolue* » lance François-Michel Lambert, « *On doit aujourd'hui ouvrir toutes les réponses énergétiques possibles. L'une d'elles est la sobriété, un des enjeux majeurs de cette loi* ». Smartphone au poing, le député note tout, et s'il s'avoue parfois désarmé sur certains sujets, promet de « *tout faire remonter auprès des personnes compétentes* », car « *la participation citoyenne est garante de réussite* ». Les sujets fusent : « *pas assez d'éléments sur le ferroutage* », ni sur la « *précarité énergétique* », « *les grandes surfaces, trop énergivores* », « *les médecins, pas assez formés aux problèmes environnementaux et leurs répercussions sur la santé* », « *comment former efficacement les jeunes aux métiers du développement durable* », « *comment débloquer les contraintes administratives qui retardent les installations d'éoliennes* »... Dans l'auditorium de la médiathèque, où a lieu la rencontre, le maire Roger Meï, est présent pour rappeler les efforts déployés afin de faire de Gardanne une ville à énergie positive à l'horizon 2020 : parc photovoltaïque, centrale biogaz, projet de récupération des eaux de la mine... Un exemple à suivre ? « *C'est par l'engagement des citoyens mais aussi des collectivités, qu'on facilitera les systèmes coopératifs prônés par le projet de loi* » confirme François-Michel Lambert, qui entend rester vigilant quant à la volonté de l'exécutif de mettre en pratique ce texte qui lui tient à cœur : « *On verra si la volonté gouvernementale est au rendez-vous de ce que nous aurons voté ce 1er octobre. Je le souhaite vivement* ».

SABRINA GUINTINI

**François-Michel Lambert est vice-président de la Commission développement durable de l'Assemblée nationale et Président-fondateur de l'Institut de l'économie circulaire.*



François-Michel Lambert. PHOTO DR

Quelle transition à la centrale thermique ?...

La reconversion de la tranche 4 de la centrale thermique de Gardanne-Meyreuil, gérée par le groupe allemand E.ON, ne se fait pas sans heurts. Destinée désormais à brûler du bois en lieu et place du charbon, cette unité biomasse est très loin de faire l'unanimité parmi les écologistes, qui crient à la déforestation. Les salariés de la centrale, eux, voient dans cette reconversion la possibilité de pérenniser les emplois sur le site, et d'en créer d'autres dans la filière bois du département. A priori irréconciliables, les deux « camps » n'ont pas fini leurs combats respectifs. Dimanche matin, les « anti » se réuniront devant la mairie de Gardanne. Nul doute que les « pro » seront aussi présents.

... Et à l'usine d'alumine ?

Toujours à Gardanne, l'usine d'alumine Alteo (ex-Péchiney), devra mettre un terme en décembre 2015 au rejet en mer des résidus solides et liquides issus de la transformation de la bauxite (la bauxaline, qui sous sa forme solide, est revalorisée, mais dont la forme liquide est toujours rejetée au large de Cassis). La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a récemment fait savoir au directeur d'Alteo qu'elle n'accepterait aucun délai supplémentaire après 2015, et a mandaté le BRGM pour une expertise indépendante visant à déterminer le taux de nocivité des rejets in situ. Dans ce dossier, 700 emplois directs et indirects sont en jeu.

S.G.